

COMMUNIQUE de PRESSE

Le département du Morbihan placé en vigilance jaune Vents violents, Orages et Pluie à partir de 3h cette nuit du 6 au 7 juin 2019

Le Préfet du Morbihan, au vu des informations transmises par Météo-France, vous informe que le département du Morbihan est placé en vigilance météorologique de niveau jaune (niveau 2 sur 4) Vents violents, Orages et Pluie à partir de 3h cette nuit du jeudi 6 au vendredi 7 juin 2019.

Bien que cette vigilance ne soit que de niveau jaune la concomitance de trois phénomènes incite les services de l'Etat à appeler à la vigilance de la population morbihannaise.

Point météo

Les phénomènes associés à la tempête Miguel seront les plus actifs entre la fin de nuit prochaine et la fin de journée de vendredi.

Vent : Des vents violents allant de 70 à 80 km/h, localement 90 km/h de secteur Sud-Est sont attendus dans le Morbihan le matin. Après une brève accalmie, reprise du vent violent l'après-midi de secteur Ouest avec la même intensité que le matin. Des pointes dépassant les 100 km/h sur les zones côtières sont même probables dans le département.

Pluie : De fortes pluies, de 20 à 30 mm, localement jusqu'à 40 mm, sont à prévoir dans le Morbihan.

Orage : Après les pluies continues de cette nuit, de violentes averses accompagnées d'orages feront leur apparition en cours de journée.

Consignes de prudence – Vents violents

- En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Soyez prudent dans vos déplacements, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral

Consignes de prudence – Orages

- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Evitez les promenades en forêt
- Evitez d'utiliser les téléphones et appareils électriques
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin

Consignes de prudence – Pluie

- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Ne vous approchez pas des cours d'eau et zones inondées ou habituellement inondées

Pour rester informé de la situation > <http://vigilance.meteofrance.com/index.html>



morbihan.gouv.fr



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan